

ASSEMBLÉE NATIONALE20 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 327

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 44

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« I *bis*. – À l'article L. 725-3-1 du code rural et de la pêche maritime, le mot : « neuvième » est remplacé par le mot : « dixième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.